

Infos 71

Fédération Syndicale Unitaire



CPPAP 0318 S 06497

ISSN 1267-4281

EDITO

La rentrée 2017 s'engage dans un contexte social particulier.

L'équipe de Macron, Philippe et consorts s'attaque à nouveau au code du travail avec pour ambition de l'épurer de ce qui fait sa force. La voilà sur le pont pour détricoter ce qui ne l'a pas été par...Macron lui même, qui avait rédigé l'essentiel de la loi El Khomri.

Attention ! Cette fois-ci il n'y aura pas de gants et pas de consultation du Parlement. Au menu : inversion de la hiérarchie des normes partout (*désormais seuls le SMIC, l'égalité professionnelle femmes - hommes et les seuils d'exposition aux risques seraient définis nationalement, le reste pourrait être remis en cause au sein de chaque entreprise par référendum à la proposition...du patron !*), plafonnement des indemnités en cas de licenciement illégal, CDD renouvelables à l'infini, travail de nuit sans limites, transformation au rabais du CHS-CT (voir sur notre site internet à quoi ça sert), suppression du contrôle du juge sur les accords d'entreprise...*(sur tout cela, voir le site loitruavail.lol)*.

Gattaz et consorts font moins la fine bouche qu'avec Hollande...

Nous voilà donc au début d'une bataille qui sera longue, et qui en entraînera d'autres tout aussi vitales, comme la défense des retraites ou de l'assurance chômage, dont les contre-réformes sont programmées juste après.

D'ici là, le public n'est pas plus épargné : gel du point d'indice, retour du jour de carence (voir l'article page....), suppressions massives d'emplois (ça a commencé avec les emplois aidés), remise en cause de mesures salariales favorables aux

Dispensé de timbrage
Chalon C.D.I.S

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Sommaire

Page 1 : *Edito.*

Page 2 : *Mobilisation.*

Page 3 : *Section départementale.*

Page 4 : *Temps de travail, CV Blanquer.*

Page 5 : *Midi du snu, Concours.*

Page 6 : *Ce qui change, Retraites.*

Page 7 : *Jour de Carence.*

Pages 8 et 9 : *Coin des syndiqués.*

Page 10 : *Brèves.*

Page 11 : *Bulletin d'adhésion.*

Page 12 : *Se syndiquer au SNUipp71.*

Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC
Section de Saône et Loire

Maison des syndicats

2, rue du Parc

71100 CHALON SUR SAONE

Tel: 03 85 43 56 34

E-mail: snu71@snuipp.fr Site: 71.snuipp.fr

Directeur de Publication : V. Castagnino - Prix au numéro: 0,74€ - Imprimé par nos soins - Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp71. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant par écrit au SNUipp71

Bulletin N° 132

Déposé le 18/ 09/ 2017

fonctionnaires...

Il faudra la mobilisation la plus forte possible pour enrayer ce projet insensé. Le SNUipp71, comme la FSU, prendra toute sa place dans ce combat, aux côtés des salariés du privé.

Vincent Castagnino.

Bulletin imprimé et diffusé grâce à la cotisation des adhérents du SNUipp 71
Si vous lisez ce bulletin et souhaitez sa parution, syndiquez-vous !

Public/Privé : Même combat ?

Le constat est clair : les mobilisations contre la loi El Khomri et la première mobilisation contre la loi travail XXL du 12 septembre dernier ont peu mobilisé dans la Fonction Publique, notamment dans l'éducation.



L'an passé, notre fédération : la FSU et notre syndicat : le Snuipp-FSU avaient pourtant, à chaque mobilisation, appelé franchement à la grève.

Pourquoi ne sommes-nous pas parvenus à mobiliser nos collègues et même nos syndiqués ? Plusieurs hypothèses sont avancées (les modalités de la grève : 14 journées éparses, les pertes de salaires d'un trentième...) mais celle qui nous paraît la plus forte est que les enseignants ne sont pas réellement conscients que les régressions des droits dans le secteur privé engendrent toujours à plus ou moins long terme des régressions des droits dans le public.

Si nous en étions tous réellement conscients, alors nul doute que les mobilisations seraient massives dès à présent dans nos rangs !

Public/ Privé : Deux destins liés ...avec calendrier décalé !

Au-delà de la question sociétale posée par la loi travail actuelle (induisant un avenir dégradé pour les parents d'élèves et nos élèves), les enseignants ont tout à perdre à ne pas réagir aux attaques contre le secteur privé.

Nous pouvons en faire la preuve par l'histoire récente :

La réforme des retraites : 1993 : attaque des régimes de retraites par le gouvernement Balladur avec une absence flagrante du secteur public dans les mobilisations.

Résultat : 2003 : Contre-réforme sans précédent des régimes de retraites des fonctionnaires avec le gouvernement Fillon avec une absence flagrante du secteur privé dans les mobilisations. Ben oui, nous ne les avons pas soutenus 10 ans auparavant !

D'autres exemples : le développement du management importé du privé dans le public avec la fameuse RGPP (Rénovation Générale des Politiques Publiques), les embauches croissantes de vacataires et de contractuels dans l'EN mettant en cause à terme le statut des fonctionnaires, l'instauration du jour de carence, la multiplication des contrôles tatillons de l'administration sur nos missions et nos heures, l'introduction d'une rémunération « au mérite » avec la création annoncée de la classe exceptionnelle (GRAF) des accords PPCR, la multiplication des primes ainsi que celle des postes à profil... La liste n'est sûrement pas exhaustive !

Et maintenant ?

D'autres annonces se font jour comme celle du recrutement des enseignants du second degré par leur chef d'établissement et tout un chapelet de mesures contre les salaires (gel du point, hausse de la CSG, retour de la journée de carence, remise en cause du calendrier des revalorisations salariales) ainsi que la suppression de 120 000 postes dans la fonction publique.

Une contre-réforme des retraites est également programmée avec, au menu, la fin du calcul des retraites des fonctionnaires sur les 6 derniers mois.

Présent dans les manifestations contre le projet de société proposé par le gouvernement Macron/ Philippe le 12 septembre, le SNUipp-FSU71 appelle les enseignants de Saône-et-Loire à se joindre à la grève et aux manifestations organisées le 21 septembre, le 28 septembre pour la défense des retraites et le 10 octobre contre les attaques contre la Fonction Publique.

Enfin, n'oublions pas qu'Emmanuel Macron jugeait déjà en 2015 que le statut des fonctionnaires était obsolète et "n'était plus justifiable ». Rien pour nous rassurer, vraiment !

Pour le SNUipp-FSU 71 c'est évident : nous devons construire ensemble la convergence des luttes avec le secteur privé pour garantir nos droits et en conquérir de nouveaux !

Marie Larrouy

LA SECTION DEPARTEMENTALE du SNUipp

SNUipp - FSU 71
2, rue du Parc
71 100 CHALON SUR SAONE

Téléphone: 03 85 43 56 34

Courriel: snu71@snuipp.fr

Site Internet: 71.snuipp.fr



Le bureau



Vincent CASTAGNINO
Co-Secrétaire départemental
(Adj. mat Clairs Logis, Chalon S/ Saône)
Élu CAPD - CTSD / CDEN / CHS-CT
AVS-EVS, Formation syndicale.
Portable syndiqués
Permanences : Lundi - Vendredi - Mercredi



Aurélie GAGNIER - BOIVIN
Co-Secrétaire départementale
Secrétaire Départemental CHS-CT
(Directrice Prim. Les Charreaux, Chalon)
Élu CAPD / CDEN
Direction d'école, Retraites, Droits et libertés,
Postes adaptés et allègements de service.
Permanence : Mardi - Jeudi (CHS-CT)



Mathias CAZIER
Co-Secrétaire départemental
(Brigade Chalon 1)
CTSD / CDEN
Changement département, Hors de France,
Instances internes, Informatique.
Portable syndiqués
Permanence : Jeudi, Vendredi



Noémie CHEVET
(Adj Elem St Martin Belle Roche)
CTSD
Débuts dans le métier, Tirage Bulletin
Conseil de formation.
Permanence : Lundi



Frédéric PEHU
(Brigade Mâcon Nord)
CTSD / CDEN
Responsable débuts dans le métier,
Brigades, Publication bulletin, Informatique.
Conseil de formation
Permanence : Vendredi, Mercredi



Dominique GONNOT
Trésorière Départementale
(retraitee)
Comptabilité, Gestion
Responsable syndicalisation.
Permanence : Jeudi Matin



Marc DAILLOUX
(Jeune Retraité)
RASED / Retraites
Permanences : Jeudi



Alexandra DUPY
(Adj Les Charreaux, Chalon)
Élu CAPD
Permanence : Vendredi



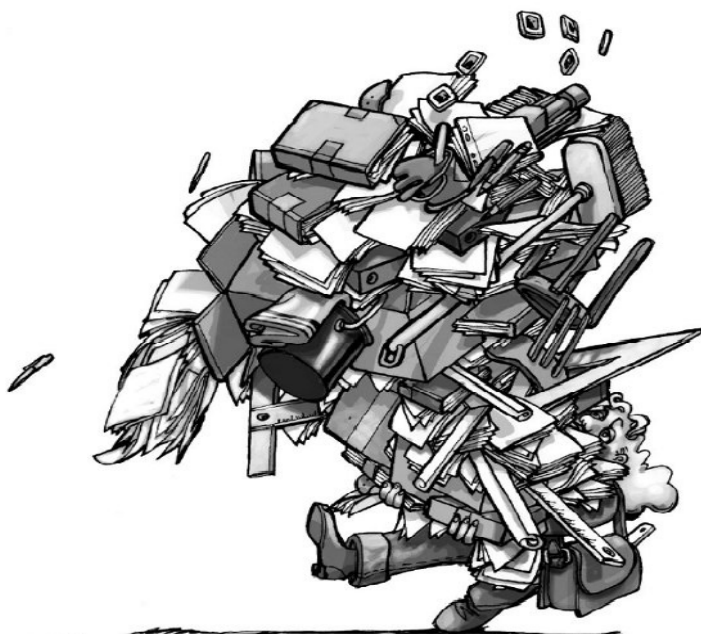
Marie LARROUY
(RASED - LeCreusot)
Élu CAPD
Changement de département

Permanences à la maison des syndicats de chalon (2 rue du parc) toute la semaine (sauf jours d'instances). N'hésitez pas à venir nous rencontrer. (prise de rendez-vous possible par mail) . Il nous est également possible de vous rencontrer sur Mâcon les mercredis matin (merci de prendre rendez-vous par mail).

Temps de travail : l'offensive continue !

L'an dernier, le SNUipp-FSU remettait au cœur du débat la question du temps de travail des enseignants du 1^{er} degré.

Pour rappel, avec un temps moyen excédant les 44h de travail par semaine (chiffre de la DEPP, organe du ministère chargé de l'évaluation des performances du système éducatif) et un nombre d'heures annuelles parmi les plus élevés des pays de l'OCDE, il est plus que jamais urgent que le ministère entende que la profession explose. Les demandes toujours plus nombreuses de l'administration, les réalités de la classe, des relations de qualité avec les parents, tout cela prend du temps.



Notre ministre, Jean-Michel Blanquer, grand amateur d'indicateurs chiffrés et de méthodes qui se veulent scientifiques pour prouver l'efficacité de toutes ses théories serait bien à la peine de fournir à qui que ce soit la preuve de l'efficacité du dispositif APC. Ce qui est évident, c'est que dans de nombreux lieux ce dispositif sert de pansement de fortune sur la plaie de l'aide à la difficulté scolaire laissée béante par la destruction progressive des RASED.

C'est pourquoi, nationalement comme localement, le SNUipp-FSU revendique l'amélioration de nos conditions de travail par la baisse des effectifs, l'arrêt des APC et la reconstruction des RASED.

Le SNUipp-FSU sera reçu au ministère le 26 septembre pour parler du temps de travail des enseignants.

Ensemble, maintenons la pression en nous engageant dans l'arrêt des APC et l'utilisation de ces heures à des tâches utiles pour la classe.

Le SNUipp-FSU 71 vous conseille à ce sujet de garder trace de tout ce que vous faites sur ces heures afin de pouvoir justifier des 108 heures effectives.

N'hésitez pas non plus à signaler au SNUipp-FSU 71 toute tentative de pression d'un-e inspecteur-trice à ce sujet et à vous faire accompagner d'un représentant syndical en cas de convocation.

Mathias Cazier

Petit CV de Jean-Michel Blanquer

- Proche du think tank libéral *Institut Montaigne*
- 2004, recteur de l'académie de la Guyane
- 2006, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'ÉN Gilles de Robien.
- 2007, recteur de l'académie de Créteil ; expérimentation de différentes mesures comme les conventions d'éducation prioritaires avec Sciences Po, ou encore l'expérience de l'internat d'excellence de Sourdon
- 2009, directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) de Luc Chatel, ministre de l'ÉN sous Sarkozy.
- J.M.B est à l'origine de l'idée de repérer, dès la maternelle, les élèves présentant des risques pour les apprentissages.
- 2017 ministre de l'ÉN dans le gouvernement Édouard Philippe. Son directeur de cabinet est Christophe Kerrero, ancien membre du cabinet de Luc Chatel au ministère de l'Éducation nationale.

Sa nomination au ministère de l'EN est saluée par *SOS Éducation*, association libérale et réactionnaire très liée à *Sens commun* et ayant appelé à voter F. Fillon aux présidentielles...

Aurélien Gagnier-Boivin

Le SNUipp-FSU diffusera prochainement un fascicule détaillé de décryptage de la politique du ministre.

Doute, interrogation, crise, besoin d'information : les midis du SNUipp !!

Cette année encore, pour toute question concernant tout ou partie d'une équipe pédagogique, les militants du SNUipp-FSU se déplacent dans vos écoles pour échanger sur tout ce qui vous préoccupe : informations sur la carrière (PPCR, retraites, ...), la relation à l'administration, des situations difficiles dans l'école...

Du Magistère en moins, des informations en plus...

Vous nous contactez par mail (snu71@snuipp.fr) ou par téléphone (03.85.43.56.34), nous convenons d'une date, vous conviez tous les collègues, syndiqués ou non, de votre école ou des écoles voisines pouvant être intéressés et des militants du SNUipp viennent le temps d'un repas échanger sur vos préoccupations. Ce temps est déductible des heures de formation continue au titre de la formation syndicale hors temps face à élèves à hauteur de 6h par an et par enseignant.

Mathias Cazier

CRPE 2017 : la crise s'installe dans la durée !

13 001 postes offerts aux concours de recrutement mais un nombre de candidats en baisse constante. Pour cette session 2017, 573 recrutements ne seront pas effectués ! Au total, depuis 6 ans, ce sont 2 796 recrutements perdus...

Cette situation va conduire au recours massif à des contractuels sans formation et installer la précarité dans nos écoles. Cette crise est particulièrement problématique dans les académies les plus déficitaires comme Créteil, Versailles (209 postes non pourvus à l'issue du concours) ou la Guyane.

Au niveau académique, 264 personnes ont obtenu le concours en Bourgogne (+16 par 3ème voie). Depuis quelques années, un phénomène nouveau est apparu: nous assistons à des désistements en fin de liste de personnes pourtant reçues au concours sur liste principale. La raison majeure est le refus catégorique pour ces personnes d'être affectées dans un département très déficitaire de l'académie (Yonne ou Nièvre) où il devient de plus en plus difficile d'en« ressortir »ensuite. Ces personnes ont-elle l'objectif de repasser le concours l'année prochaine dans l'optique d'obtenir un meilleur classement ? Lorsque l'on connaît les sacrifices que demande une année de préparation au concours....

Qu'en est-il pour la Saône et Loire ?

A l'ESPE de Mâcon sont donc accueillis 85 « nouveaux » stagiaires cette année , auquel il faut rajouter 6 renouvellement de scolarité (année de formation complète a refaire) et 17 en prolongation de scolarité qui seront titularisés en cours d'année (trop d'absences durant leur année de formation, chiffre à relativiser par le recrutement tardif de la fin de liste complémentaire en 2016)

La Saône et Loire est déficitaire : pour la rentrée, il manquait 17 enseignants. Avec l'ouverture de 6 classes supplémentaires à la rentrée, ce sera au final un manque de 23 enseignants à déplorer pour notre département.

La liste complémentaire a été ouverte : 34 appelés pour l'instant... mais pour l'Yonne dans l'immense majorité ! Mais surtout , aucun recrutement sur liste complémentaire pour le 71...

La Saône et Loire quant à elle va avoir recours à l'embauche de contractuels : 8 déjà en cours de recrutement (plus une demande de 10 supplémentaires en attente de validation par le rectorat).

[Le SNUipp dénonce ce mode de recrutement dont le seul souci est budgétaire : un vacataire coûte moins cher, en salaire mais aussi en coûts de formation et a « l'avantage », au yeux de l'administration, « d'occuper » un poste plein (au contraire des mi-temps stagiaires).

Nous nous sommes fortement opposé à cette décision inadmissible de recruter des vacataires alors même que l'ensemble de la liste complémentaire n'a pas été appelée.

Le SNUipp-FSU lancera prochainement une pétition en ligne pour soutenir les LC et défendre nos positions sur le sujet. Retrouvez-la dès sa parution sur notre site 71.snuipp.fr]

Noémie Chevet et Frédéric Péhu

Quoi de neuf pour les fonctionnaires ?

Gel du point d'indice

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes Publics nous avait prévenu cet été : le point d'indice sera gelé au moins jusqu'en 2018.

Le gel du point d'indice a pour effet, non pas de faire stagner le pouvoir d'achat, mais bien de le diminuer au fil des années.

La perte de pouvoir d'achat du point d'indice, issue des effets conjugués de l'inflation et de l'augmentation de la retenue pour pension civile, a en effet été d'environ 7,5 % de 2010 à 2015 (6 % d'inflation et 1,5 % de hausse de la cotisation retraite), chute interrompue en 2016



où le point d'indice a regagné environ 0,6 % de pouvoir d'achat (1,2 % d'augmentation mais 0,4 % de prélèvement supplémentaire pour la retraite et 0,2 % d'inflation annuelle), dévalorisation qui reprendrait en 2017 et en 2018 à hauteur de 1,3 % chaque année (1 % d'inflation prévue sur chaque année + 0,3 % de hausse de la cotisation retraite). Le ministre de l'Action et des comptes publics justifie cette mesure en prétendant que les salaires augmentent déjà bien assez avec les mesures de carrière (progressions d'échelon ou de grade) : c'est particulièrement scandaleux car cela revient à dégrader sur le long terme les carrières et donc l'attractivité des métiers et notamment l'enseignement qui a déjà beaucoup perdu d'attractivité si on s'en réfère aux postes non pourvus aux concours.

PPCR : mise en place retardée ?

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, a annoncé le 11 juillet dernier un possible report de l'application du reste des mesures « PPCR » programmées à partir de janvier 2018, évoquant un « décalage d'un an ».

La transformation de l'ISAE en point d'indice ne prendra pas effet en 2017 mais au mieux en 2018. Cela signifie que les collègues qui partiront rapidement à la retraite ne bénéficieront pas de cette avancée.

Aurélie Gagnier-Boivin

Mobilisation des retraités le 28 septembre !

Neuf syndicats et associations dont le FSU appellent à la mobilisation des retraités le 28 septembre.

Premier point de crispation, la hausse de la CSG de 1,7 points pour les pensions d'un montant supérieur à 1200 euros. Il est bien



évident qu'au delà de 1200 euros, les retraités sont des nantis !

Dans la même veine, d'autres mesures sont également prises : suppression de la demi part fiscale pour les veufs et veuves, fiscalisation de la majoration familiale, contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie.

Avec le gel des pensions depuis plus de quatre ans, c'est le temps des vaches maigres!! Les retraités sont d'ailleurs 80 % à estimer que leur situation s'est dégradée ces dernières années...

Si l'on ajoute la baisse des moyens pour les établissements de santé liée à la baisse des cotisations sociales pour les employeurs et l'éloignement de l'accès aux soins on voit bien quelle régression se profile.

Mais soyons lucides : entre baisse de l'ISF et tout ce qui s'annonce sur le droit du travail et les retraites, on voit bien que ce gouvernement n'est ni de gauche, ni de gauche...

Marc Dailloux

Jour de carence: le retour des bobards

Après l'annonce du retour du gel du point d'indice, Gérald Darmanin (Ministre de l'action et des comptes publics) a annoncé le 6 juillet dernier le rétablissement de la journée de carence dans la Fonction publique à partir du premier janvier 2018. Le gouvernement entend ainsi faire d'une pierre trois coups : lutter contre l'absentéisme des fonctionnaires, faire des économies, rétablir l'équité avec les salariés du privé.

Foutaises !

1. Sur l'absentéisme, nous savons (et les services de l'Etat tout autant) que l'absentéisme n'augmente pas lorsqu'il n'y a pas de jour de carence. En effet, là où le jour de carence est mis en œuvre, les arrêts sont moins nombreux mais plus longs. D'ailleurs, au moment de l'abrogation du jour de carence, une enquête de la DARES qui dépend du ministère du Travail, assurait que le taux d'absentéisme dans la fonction publique était de 3,9%, pratiquement équivalent aux 3,7% dans le privé.

2. Concernant les économies, il faut bien comparer ce qui est comparable. Mis en place sous Sarkozy qui attendait de cette mesure 240 millions, le jour de carence a finalement fait économiser de 80 à 90 millions d'euros par an. Une paille à côté des 4,2 milliards de déficit en 2017...mais un trou de plus dans les salaires des fonctionnaires. Pour lutter contre le trou de la sécu, le gouvernement serait davantage inspiré d'imposer la prescription de médicaments génériques, ou de lutter contre les tarifs abusifs (dentaire, optique, audio-prothèses...). Mais l'équipe de Macron et consorts sait ménager les grandes entreprises pharmaceutiques et les libéraux.

3. Le gouvernement fait de la com' sur la pseudo équité de traitement entre public et privé. C'est faux et Macron le sait parfaitement ! (voir encadré) Les 2/3 des salariés du privé voient leurs jours de carence couverts par des accords d'entreprise...et n'ont donc pas d'incidence sur leur fiche de paye, sauf les plus précaires d'entre eux. Cette mesure aligne donc les fonctionnaires sur les précaires du privé.

Dans l'esprit, rétablir le jour de carence revient

à diminuer le salaire des salariés en arrêt maladie. C'est donc les punir, car c'est considérer qu'ils sont coupables d'être malades, mais aussi coupables d'abuser de ce droit. C'est un procès d'intention inadmissible et infondé. Macron reprend à son compte un argument favori de la droite décomplexée, n'en déplaise à son dir'com.

La FSU demande qu'il n'y ait aucun jour de carence ni dans le privé, ni dans le public !

Pour réduire les arrêts maladie, il faut agir sur les conditions de travail, renforcer la médecine de prévention (quasi inexistante pour une majorité de fonctionnaires) et développer des mesures pour améliorer la qualité de vie au travail. Le gouvernement doit revenir immédiatement sur cette décision.

Le SNUipp et la FSU 71 ont rappelé cette position à l'occasion de la grève du mardi 12 septembre et s'attacheront à organiser une journée d'action unitaire de défense de la fonction publique au mois d'octobre.

En temps et en heure, VENEZ DEFENDRE VOS DROITS AVEC NOUS !!!

Vincent Castagnino

La Volte-face du Président

En mai 2015, Roger Karoutchi, sénateur LR, avait déposé un amendement pour remettre trois jours de carence dans la fonction publique... Et c'était le ministre de l'Economie de l'époque, un certain Emmanuel Macron, qui s'était opposé à la proposition lors des débats parlementaires, déroulant l'argumentaire qu'on peut lui objecter aujourd'hui : *«Tout d'abord, si l'on examine de près la situation des salariés du privé, on s'aperçoit que les deux tiers d'entre eux sont couverts par des conventions collectives qui prennent en charge les jours de carence. Donc, "en vrai", comme disent les enfants, la situation n'est pas aussi injuste que celle que vous décrivez», assurait le ministre. Et de conclure que ce n'était pas «une bonne mesure».* Amusante plasticité d'Emmanuel Macron, capable, sur le même sujet, de faire de la désintox en 2015 et de l'intox deux ans plus tard.

Libération, avril 2017

Debout sur le zinc....

...une rentrée en chanson....

Puisque le ministre le demande.....chicheallons y
Dans la salle du bar tabac de la rue des martyrs...on
en entend des drôles de choses...

« Maintenant le ministre des z'écoles veut une rentrée
en chanson... » rigole le patron.

Les moins jeunes se rappellent Graeme
Allwright...son bel accent ...les notes de guitare et
les belles nuits d'été autour d'un feu...les centres
aéré et les colos....

On nous signale la brillante reprise par une petite
chorale scolaire d'un tube des seventies

Qu'as tu appris à l'école... ? (Dans votre moteur de
recherche préféré... [Clin d'oeil : la chanson de rentrée
du SNUipp](#))

C'est la rentrée... tout le monde se souvient de son
école et a son mot à dire sur la question....67 millions
de français...67 millions d'avis, ça va pas être simple
de faire la synthèse...

Je m'arrête 10 minutes au café du coin, le p'tit bistrot
de quartier, tu sais celui avec les tables en formica,
pas relooké depuis le siècle dernier, celui qui devrait
plus tenir bien longtemps...J'commande un express...
Je tends l'oreille. C'est toujours instructif...

Ca grogne chez les chasseurs parce que tout le monde
s'y perd dans les horaires des écoles en
campagne...les 4 jours les 4 jours et demi, c'est « la
faute aux nouveaux instits....aux méthodes
modernes... ». De notre temps, c'était pas un tel
bazar »...Plus les cheveux ont blanchis, plus s'éloigne
le temps où l'on emmenait ses enfants à la
communale, plus les propos sont véhéments et
péremptaires

Un peu plus loin , on s'étrangle parce que (enfin ! Et
pas encore partout , hélas....) on aménage un temps
d'accueil pour les petits et tout petits. Mais comment
ça, ils n'ont pas tout de suite les 6 heures de classe ?
Ils sont ici accueilli en demi classe....là il est proposé
de ne venir qu'une heure trente... C'est sûrement juste
pour le confort des profs.. ?

Ceux là n'ont pas connus ou oublié comment c'est un
p'tit bout de 2 ou 3 ans....que peut être il n'a jamais
quitté sa mère, sa famille , sa maison, que parfois sa
langue d'enfance est très très différente de celle de
la maitresse ou du maître , de l'Atsem à qui il
n'arrivera pas à faire comprendre qu'il a besoin d'aller
aux toilettes... que cette première rentrée, c'est une
sacrée étape pour lui, son entrée dans la vie sociale,
dans un grand groupe, l'acceptation de règles parfois
très étonnantes pour lui.

Les parents eux apprécieront peut être de pouvoir
échanger quelques mots avec l'enseignante, un peu
disponible et assez détendue pour pouvoir les
rassurer .

Je souris, m'enfin, à la maternelle on est autorisé
un peu à adapter cette satané rentrée, bien
douloureuse et bousculante pour les petitous...Il
n'y a qu'une quinzaine d'années qu'au collège on
adapte un peu la rentrée pour faciliter l'accueil
des nouveaux 6ème et on a fini par convenir que
c'était pas si bête...

Dans un coin, un petit grand-père aux yeux
pétillants, m'invite à m'asseoir à sa table, il me
parle d'une directrice d'école du 93 qu'il a entendu
à la radio ces derniers jours...Véronique Decker,
une « fin de carrière » militante pédagogique
Freinet qui ose parler d'en bas, des réalités des
écoles des quartiers populaires....de Céline
Alvares, de neurosciences, de médecine scolaire,
des AVS, EVS.....(c'était sur France inter et France
culture...dans les matinales...et oui il s'excuse d'
écouter des trucs de vieux ...pour les plus
branchés, il croit savoir, qu'il y a des liens aussi et
des « pots de castes » sur le site « questions de
class e », sur le « ouaibe ») ...

A ce moment là, un type en salopette, s'échauffe
au zinc et harangue le patron. « ..tu t' rends pas
compte, c't'année les gros travaux de peinture
dans les écoles, c'est des peintres des pays de
l'est , qui les font.... ». Le patron le nargue... « Et
alors, c'est sûrement bien fait..et ça nous coutera
moins cher... ». « Peut être répond la
salopette...mais les gars du quartier qui cherchent
du boulot , tu crois pas qu'ils auraient pu faire le
chantier aussi bien, le fils à Jannot qui pointe à
pôle emploi depuis un moment, il aurait pas été
content de bosser cette année... ? ...et ton
neveu ? ».

« Et tant qu'on y est ..à tout acheter pas cher et
sans réfléchir plus loin que son porte
monnaie....pourquoi qu'on embauch'rait pas un
barman polonais, ça s'rait pas pire. Il serait peut
être, plus souriant ? ,Et des profs roumains, à la
prochaine rentrée... ». Là je vois le patron froncer
les sourcils....on sent que les neurones
commencent à tourner, s'échauffer , s'agiter... et
d'un coup il se marre.... « et des élus ? Maires et
adjoints, députés...et compagnie...si on les
prenaient à l'est ou en Asie, en solde, low cost,
moins cher que moins cher ? ». Ricanements
goguenards de l'assistance.

Rires polis, regards soucieux de l'assistance qui
sent bien que quand même, va falloir faire des
choix...

« Quand même ,toutes ces charges...les impôts
reprend le commerçant mollement

Là « salopette » passe du rouge au violet foncé....Si
on lui enlevait sa casquette, on verrait de la
fumée sous pression sortir par les oreilles, et il
hurle à réveiller tout le quartier « Mais P...de
B...de M....., t'en a pas marre d'être C...,

Je te l'ai dit combien de fois, que tu payais pas des chaaaaaarges mais des cotisations sociales... Bien sur que tu saurais quoi en faire, des sous si on les laissait dans ta poche, moi aussi , y a des mois, j'aimerais bien pouvoir un peu moins « cotiser », mais flûte, tu veux qu'tes p'tits enfants ils aillent à l'école, pouvoir être soigner...des transports publics...des pompiers...Les charges pas chers, ça nous mène aussi à des services publics tout pourris...des retraites en string.....plus personne ou presque à pouvoir se payer un coup à boire..et la clé sous la porte, c'est ça ton rêve ? ».

Là, je les laisse à leurs vieilles querelles. Je sirote mon café et me replonge dans la lecture délicate de la lettre de Mon Président, tout beau tout propre, tout neuf...qui m'a écrità moi personnellement sur ma boîte mail. C'est pas rien, il nous prend au sérieux celui là, il a de la considération pour nous...

JEAN-MICHEL BLANQUER RÉINVENTE LES ÉVALUATIONS EN CP ET EN 6^{ÈME}



Bon, je suis un peu déçu parce que je peux pas répondre, la communication et le dialogue, il en parle beaucoup pourtantJ'aurais bien aimé lui dire tout le bien que j'en pense de sa lettre. Et lui causer du pépé CR. Bon j'ai regretté que déjà il nous bloque nos salaires et le protocole de rattrapage salariale, qui venait d'être signé pour rattraper, un peu, les 18 dernières années de blocage des salaires. Quand même On sent bien dans sa lettre qu'il compte sur les enseignants, qu'il y croit, qu'il va pas nous laisser tomber, qu'il a du respect pour notre boulot et le souci des plus fragiles...

Je me mets à rêver d'un vrai soucis ,des élèves fragiles.....de moyens pour les quartiers populaires...

Je me mets à rêver des départs en formation spécialisée , (j'oublie les railleries et les ironiques et perfides remarques du vieux Gégé, blasé de l'école, qui a déjà connu 30 géniales réformes,

autant de ministres et très peu de vraies évolutions positives du quotidien des écoles), des formations donc à hauteur des besoins....dans toutes les options....je rêve des journées de formation continue spécifiques...annoncées depuis 2 ans, qui figurent dans les textes officiels (je dois m'y soumettre et on me le rappelle au besoin, mais pas mon recteur, ma rectrice, qui ont pourtant des sous pour des vidéos de vœux de bonne année auxquelles on ne peut pas répondre.. ne serait ce que par soucis d'une élémentaire politesse.) , mais y a pas les sous , dans les budgets , il fait pas ces choix là..... il a le droit de choisir lui, c'est sa liberté pédagogique je suppose.

J'entends des voix féminines à la table derrière moi....On s'échauffe et on s'énerve.

Tu te rends compte, cette année j'ai du passer 2 jours à nettoyer ma classe pour accueillir mes élèves. Les employés de la ville comme d'habitude avaient installés tous les balais, aspirateurs, torchons, balais dans les couloirs mais bien sur ils étaient introuvables et les morceaux de gâteaux dans l'escalier qu'on avait repéré en juin....ils sont toujours là ! Les toilettes du 1^{er} étage....les seuls accessibles aux CP CE1 si ils sont trop tendus inquiets le jour de la rentrée....personne n'a remis d'ampoules.... Ça fait des années que ça dure....le directeur a déjà essayé de dialoguer, de voir les responsables des services techniques, des années que ça dure....et avec les activités du temps après l'école, parfois il faut astiquer la salle des maîtres, après une activité plâtre ou argile. Normal quoi...les enseignants font le ménage et les coins comme la BCD que plus personne ne range parce qu'on en peut plus, je te laisse imaginer à quoi cela ressemble....Cette fois, ras la casquette, on a cherché les infos sur le CHS CT et on dénonce la situation. Bien sur on a rien trouvé sur le site de l'Inspection Académique, ou alors c'est bien caché, ou il faut un code et 3 mots de passe qui change tous les jours...bref, sur un site syndical. Il y avait un descriptif des problèmes que l'on peut signaler au CHS machin.... Et la procédure qui va bien pour qu'on signale tous que ça va pas...Vraiment cette année, on laisse pas tomber et on vivra plus dans la poussière et on fera pas d'heures de ménages après les corrections de cahier....

.....à suivre...

Ceci est bien sur une fiction et n'a rien à voir avec la réalité des écoles en septembre 2017.

une chanson pour la prochaine rentrée... ?

Les ogres de Barback touche pas à mon école :

<https://youtu.be/yEtLvblpZww>

BREVES

La manifestation Chalonnaise du 12 septembre. Première étape d'un mouvement en devenir...



Pour un fonctionnement transparent des instances !

Cette année encore, le mouvement intra-départemental s'est déroulé dans des conditions d'opacité absolument inacceptables. Petit rappel des faits :

Suite aux soucis rencontrés l'année dernière, les représentants du personnel avaient obtenu que la DSDEN s'engage à ce que tous les postes à profil et à exigences particulières soient pourvus avant le premier mouvement. Pour des raisons plus ou moins entendables, cela ne s'est pas fait. Pire encore, certains de ces postes n'étaient pas encore attribués au moment où les collègues remplissaient leurs vœux pour la phase d'ajustement. Ceci a totalement désorganisé les opérations du mouvement donnant la possibilité à l'administration d'attribuer dans le courant de l'été et de manière totalement opaque un nombre considérable de postes: environ 80 enseignants du département sont ainsi affectés de manière irrégulière (au lieu d'une dizaine les années précédentes).

En fin d'année dernière et à cette rentrée, un certain nombre d'instances (CAPD et CTSD) ont été transformés en groupes de travail. Pourquoi ? M. le DASEN se retranche derrière l'explication d'une harmonisation académique. Renseignement pris, c'est faux : d'autres départements de l'académie ont eu des instances qui se sont tenues en bonne et due forme. L'intérêt pour l'administration est qu'un groupe de travail ne donne pas lieu à compte-rendu et par conséquent ne laisse pas de trace sur l'aspect hautement irrégulier des fonctionnements de nos instances.

Le SNUipp-FSU 71 ne laissera pas cet état de fait délétère s'installer dans le département et mobilisera l'intersyndicale et le niveau national si cette opacité venait à perdurer. Il en va de l'équité de traitement des agents de l'Education Nationale.

Mathias Cazier

26.000 euros en 3 mois: la facture maquillage de Macron

En Mars!



AVANT

APRES

Contractuels : une alternative périlleuse.

Un professeur d'anglais recruté pour enseigner au collège Jacques-Mercusot de Somberton (21) a pu exercer une journée avant que le rectorat vérifie son dossier administratif... Quel écueil !!

L'homme, radicalisé, était connu par la justice et sous contrôle judiciaire depuis juin pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.... A méditer... Rappelons-nous la pression exercée sur les directeurs pour garantir la sécurité....

Alexandra Dupy

Sans Commentaire !

« Je serai d'une détermination absolue et je ne céderai rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes.»

Emmanuel Macron,
Athènes , 08 septembre 2017

Les SNUipp écrivent à la Rectrice

Devant la volonté de l'IA-DASEN de Saône-et-Loire d'embaucher des enseignants contractuels alors même que l'ensemble de la liste complémentaire du concours n'a pas été appelée, les quatre sections départementales du SNUipp de l'Académie de Dijon ont écrit à la Rectrice pour lui demander de n'avoir recours à aucune embauche de contractuels tant que la liste complémentaire ne serait pas épuisée.

Le SNUipp-FSU 71 a en outre relayé auprès du SNU National la pétition des listes complémentaires de Bourgogne pour qu'elle soit remise au Ministère. Cette pétition est disponible en ligne sur change.org ou sur la page Facebook du SNUipp 71.

Mathias Cazier



SE SYNDIQUER AU SNUipp71 Une vraie bonne idée !

Chères-chers collègues,

Le SNUipp71 ne bénéficie d'aucune subvention autre que les cotisations de ses adhérents. C'est d'ailleurs grâce à ces cotisations que paraît notre bulletin, que nous nous déplaçons rencontrer les collègues ou les accompagner en cas de pépin, que nous organisons les formations syndicales, que nous payons le téléphone sur lequel vous nous appelez régulièrement...etc.

Puisqu'il n'y a pas de syndicat sans syndiqué-es,

SYNDIQUEZ-VOUS au SNUipp71 !

Le bureau